

nement retire aux femmes le droit de choisir comment disposer de leur propre corps et de leur propre vie.

La ministre a parlé de collaboration avec des groupes bénévoles. Elle n'a cependant pas dit que le financement de base de plus de 75 organisations bénévoles pour femmes a été entièrement supprimé dans le dernier budget. Elle n'a pas parlé non plus des assauts incessants dont fait l'objet le programme de promotion de la femme qu'administre le secrétariat d'État. Pour la deuxième année d'affilée, le budget de ce programme a été largement amputé.

• (1150)

La ministre n'a pas mentionné que le gouvernement a refusé de rencontrer l'organisme-cadre qui représente plus de 600 groupes de femmes au Canada. Le gouvernement acceptera-t-il de le faire cette année?

Elle a parlé d'un gouvernement qui a à coeur les chances égales pour les femmes. Je voudrais savoir quel est ce gouvernement. Il ne pourrait en tout cas s'agir de celui qui siège de l'autre côté de la Chambre.

Elle n'a pas avoué que les politiques économiques draconiennes du gouvernement avaient contribué à élargir l'écart salarial entre les femmes et les hommes.

Elle s'est bien gardée de dire que, dans le dernier budget, le mécanisme de financement de l'aide sociale qu'est le Régime d'assistance publique du Canada a été resserré dans trois provinces, dont la mienne, la Colombie-Britannique. C'est le programme qui sert à financer les services de garde d'enfants. Le Canada s'est engagé devant le monde entier à défendre le principe de l'aide à l'enfance, mais il n'a pas fait honneur à ses engagements.

Le Régime s'assistance publique finance également les centres d'accueil pour femmes battues. Son budget a été plafonné dans trois provinces. Les centres d'accueil dont les femmes ont désespérément besoin ne leur seront pas fournis. La ministre n'a pas mentionné que le gouvernement a désindexé les allocations familiales et coupé court à l'universalité du soutien du revenu pour les mères de famille.

Elle se dit fière d'avoir pris la parole aujourd'hui pour faire sa première déclaration officielle à la Chambre des communes, en qualité de nouvelle ministre responsable de la condition féminine. Est-elle vraiment fière de ce qu'elle a dit? Est-elle fière des piètres réalisations du gouvernement conservateur dans le dossier de la condi-

tion féminine? Je ne me résouds par à le croire et j'espère avoir raison de ne pas le croire.

La ministre a parlé d'égalité. À mon avis, et c'est aussi l'avis des Canadiennes, le gouvernement actuel ne saisit pas pleinement le sens du terme «égalité». Il cherche à faire taire les femmes, mais nous ne nous taisons pas. Nous allons conjuguer nos efforts et continuer de nous battre pour l'égalité véritable. Les femmes vont poursuivre leur combat et faveur de la justice sociale et économique pour tous les éléments de notre société.

* * *

[Français]

L'ASSEMBLÉE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

PRÉSENTATION DU CINQUIÈME RAPPORT DES ACTIVITÉS
DE LA SECTION CANADIENNE

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Madame la Présidente, en vertu de l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport des activités de la Section canadienne de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française.

Le président de la Section canadienne de l'AIPLF, ayant été dans l'impossibilité de se rendre à la réunion du Bureau international, qui s'est tenue en France du 28 au 30 janvier 1990, j'ai eu l'honneur de représenter la Section canadienne à cette importante activité.

En ma qualité de représentant de la Section canadienne, je me fais donc un plaisir de déposer le compte rendu de cette activité, et je tiens à souligner que cette expérience a été extrêmement intéressante, et j'ai été particulièrement impressionné par la qualité des travaux auxquels j'ai assisté.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

PÉTITIONS

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, j'ai en main cinq pétitions comportant 1 354 signatures. Les pétitionnaires s'opposent à la taxe sur les produits et services parce que cette nouvelle taxe sera dissimulée dans le prix de vente, s'appliquera pratiquement à tout ce que les Canadiens achèteront, que l'imposition de cette nouvelle taxe universelle sur les produits et services suscitera des difficultés graves et injustes pour